

Proposition d'un modèle pour une grammaire de la variation

Louise Péronnet

Volume 23, Number 3, 1997

L'éducation en français auprès de groupes minoritaires à travers le monde

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031951ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031951ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Péronnet, L. (1997). Proposition d'un modèle pour une grammaire de la variation. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 545–560.
<https://doi.org/10.7202/031951ar>

Article abstract

This article describes the development of an instrument to fulfill current pedagogical needs in language teaching, specifically in the case of plural usages as pertaining particularly to minority situations. The proposed instrument is a specific type of grammar best characterized as a "grammar of variations". The author defines this type of grammar and presents its linguistic and pedagogical principles. A model is presented to describe the main ideas and includes specific examples of exercises.

Proposition d'un modèle pour une grammaire de la variation

Louise Péronnet
Professeure

Université de Moncton

Résumé – Cet article concerne le développement d'un outil qui soit capable de répondre aux besoins pédagogiques actuels dans le domaine de l'enseignement des langues, notamment en ce qui a trait à la pluralité des usages et touchant plus particulièrement les milieux minoritaires. L'outil proposé est une grammaire, appelée ici «grammaire de la variation», pour marquer l'orientation qui la caractérise. L'autrice définit ce genre de grammaire et en expose les principes linguistiques et pédagogiques. Elle présente enfin les grandes lignes d'une telle grammaire, sous la forme d'un modèle, présentation qu'elle appuie d'exemples concrets d'exercices.

Introduction

Ceux qui s'intéressent à l'enseignement des langues, notamment dans les milieux linguistiques minoritaires, ne peuvent que constater le sérieux décalage qui existe entre l'actualité de la question de la variation linguistique et les outils qui permettent d'en traiter. En effet, la diversité des usages linguistiques est au cœur de l'approche communicative qui prévaut actuellement en enseignement des langues, mais le matériel pédagogique portant sur le sujet demeure insuffisant.

Cet article s'inscrit dans cette problématique; on y propose de développer un outil qui soit capable de répondre aux besoins pédagogiques actuels dans le domaine de l'enseignement des langues, notamment en ce qui a trait à la diversité des usages. L'outil dont il est question est une grammaire, appelée ici «grammaire de la variation», pour marquer l'orientation particulière qui la caractérise. L'objectif précis du texte qui suit est de tracer les grandes lignes d'une telle grammaire, sous la forme d'un modèle, avec présentation d'exemples concrets d'exercices. Mais d'abord, il est nécessaire de rappeler la définition de ce genre de grammaire, ainsi que les principes linguistiques et pédagogiques qui en constituent les fondements¹.

Définition et limite du sujet

Une grammaire de la variation peut d'abord être définie par opposition à ce qu'elle n'est pas, c'est-à-dire par opposition à une grammaire de type monolithique. Une grammaire de la variation prend en compte les divers usages d'une même langue et pas seulement l'usage standard officiel. Ces divers usages peuvent comprendre d'abord l'usage écrit et l'usage oral, mais pas uniquement. Une langue peut varier de plusieurs autres manières encore, sous l'influence de différents facteurs d'ordre social, géographique et situationnel, notamment à l'intérieur de l'aspect oral. La variation de type social est marquée par les traits «populaire/standard»; la variation de type géographique, par les traits «régional/standard», et la variation de type situationnel, par les traits «familier/standard (ou soutenu)».

Mais une grammaire peut difficilement tenir compte de tous les facteurs de variation à la fois. Un choix s'impose donc. Dans l'idéal, il semble bien que la variation de type situationnel soit le meilleur choix. Cela, pour deux raisons. Premièrement, ce type de variation recoupe assez bien la distinction fondamentale qui existe entre l'aspect écrit et l'aspect oral d'une langue². Même si le recoupement n'est pas parfait, l'écrit pouvant parfois refléter l'oral familier, et l'oral soutenu pouvant se rapprocher de l'écrit, pour l'essentiel et de façon générale il y a correspondance, d'une part, entre l'aspect écrit, le registre soutenu et la situation formelle de communication d'une langue, et, d'autre part, entre l'aspect oral, le registre familier et la situation informelle de communication. Deuxièmement, le choix de la variation situationnelle comme objet de description grammaticale, plutôt que celui des autres types de variation, est une question d'économie. Étant fondée sur les usages liés à la situation de communication, formelle ou informelle, cette variation est un phénomène nettement plus étendu que les autres types de variation. Par comparaison, les usages liés à telle région en particulier, ou à telle classe sociale, sont, par leur nature même, d'une extension plus limitée. S'adressant à un plus grand nombre de locuteurs, la variation de type situationnel devient donc un objet d'étude plus utile.

Pour les raisons exposées, ce sont donc les termes ayant trait à la situation de communication, c'est-à-dire les termes se rapportant à l'usage «familier» ou «soutenu», qui seront généralement utilisés dans le cadre de cet article. Cependant, le lecteur ne devra pas être surpris de rencontrer au passage les termes faisant référence aux autres types de variation. Notamment lorsqu'il s'agit d'exemples rapportés, la terminologie respectera celle des études citées; par exemple il sera question de l'usage «vernaculaire» chez Labov, de l'usage «populaire» chez Lafarge, etc.

Par ailleurs, la variation linguistique peut être intégrée à tous les types de grammaires, que celles-ci soient de simples grammaires de la phrase, des grammaires textuelles ou encore des grammaires de discours (appelées aussi grammaires de la communication). Si les exemples utilisés dans cet article se limitent à la phrase, ce n'est pas pour une raison théorique, mais uniquement pour une raison de commodité

dans la démonstration. Les principes développés ici demeurent les mêmes quel que soit le type de grammaire et peuvent donc être appliqués à un texte ainsi qu'à tout autre genre de performance linguistique. Il suffit pour cela de poursuivre la démonstration avec des exemples appropriés.

La variation grammaticale peut également être intégrée à tous les niveaux, aussi bien universitaire que secondaire ou primaire. Les fondements théoriques et pédagogiques de la grammaire de la variation montrent bien la pertinence de ce type de grammaire pour la connaissance des langues et pour leur enseignement, quel que soit le niveau. Il va de soi que, selon le niveau, l'outil grammatical sera différent dans le choix de la matière, le point de vue, la méthodologie, etc. Mais dans le cadre de cette étude, il n'était pas possible de faire ces nuances. Les modèles sont donc présentés avec un objectif d'application pédagogique plutôt général, bien que le niveau de certains exemples soit parfois précisé.

Fondements théoriques

Les fondements théoriques pour une grammaire de la variation sont à la fois de nature linguistique et de nature pédagogique.

Fondements linguistiques

Les fondements d'une grammaire de la variation remontent au grand principe de la linguistique contemporaine qui donne priorité à la langue parlée sur la langue écrite (depuis Saussure). En effet, l'observation de l'oral conduit nécessairement à l'étude de la diversité des réalisations, l'oral n'ayant pas du tout la même fixité que l'écrit.

Parmi les études portant sur la variation, on pense d'abord à Labov (1978) qui a élaboré la théorie de la règle variable. Il s'agit de la découverte d'une règle à travers ses différentes manifestations, c'est-à-dire par la mise en rapport des variantes standard et des variantes vernaculaires d'une langue. Labov a fait porter ses analyses sur l'anglais standard américain (AS) et le vernaculaire noir américain (VNA). À partir de l'exemple de la copule *BE* (Labov, 1978, p. 19), il a montré comment l'effacement de *BE* en VNA dans les contextes inaccentués du type *He wild* (au sens de *He is wild*) correspond parfaitement à la contraction de *BE* dans *He's wild* en AS dans les mêmes contextes. À l'inverse, les contextes où l'effacement n'a pas lieu en VNA sont les mêmes que ceux où la contraction n'a pas lieu en AS, par exemple dans les contextes du type *Is he wild? Yes he is* (en réponse à *Is he wild?*), où *BE* apparaît toujours, aussi bien en VNA qu'en AS. Il s'agit donc là d'une même règle syntaxique sous-jacente, avec de simples variantes de surface, selon les divers usages de l'anglais.

Pour sa part, Claire Blanche-Benveniste (1990) préfère analyser les divers usages d'une langue comme appartenant à des grammaires séparées. Elle parle de deux grammaires, une grammaire première et une grammaire seconde, qui ont pour fondement deux savoirs distincts.

Il nous paraît nécessaire de distinguer au moins deux sortes de savoir [grammatical]: l'un qui est indiscutable, et semble acquis par les francophones avant leur entrée à l'école primaire; un autre, aléatoire, qu'ils acquièrent plus ou moins bien au long de leur vie, et parfois jamais. L'un correspond à ce que nous appelons la grammaire première et l'autre à la grammaire seconde (p. 207).

Berrendonner, Le Guern et Puech (1983), pour leur part, dans un ouvrage intitulé *Principes de grammaire polylectale*, cherchent à découvrir les principes d'une grammaire qui comprendrait l'ensemble des règles de la variation d'une langue. En prenant comme exemple la langue française, ils tentent de cerner les axes de variation et les axes de non-variation (ou de stabilité). Ils font observer qu'il existe une régularité de la variation ainsi qu'un mode d'organisation de la variation.

Par ailleurs, dans un ouvrage intitulé *La variation dialectale en grammaire universelle*, Roberge et Vinet (1989) montrent la nécessité de recourir aux données dialectales pour arriver à déterminer les véritables paramètres d'une langue.

Plus récemment, Chaudenson, Mougeon et Beniak (1993), dans *Vers une approche panlectale de la variation du français*, présentent une analyse approfondie des aires de variation de la langue française. Ils proposent une grille d'analyse qui peut s'appliquer aux différents types de variétés de français, aussi bien en diachronie qu'en synchronie, à la fois en situation de bilinguisme et en situation d'unilinguisme.

Enfin, d'un point de vue plus pédagogique, Gadet (1989), dans *Le français ordinaire*, et Gardes-Tamine (1988), dans *La Grammaire*, montrent comment il est plus facile de dégager les règles de base d'une langue, en l'occurrence le français, si on examine les différentes réalisations d'un même morphème, ce qui demande de prendre en compte non seulement l'usage standard, mais aussi les autres types d'usages, soit familial, populaire et régionaux, de la langue étudiée.

Les recherches qui viennent d'être énumérées se rejoignent toutes autour d'une même hypothèse, à savoir que, pour arriver à bien connaître la grammaire d'une langue, il est non seulement utile mais nécessaire d'analyser les divers usages de cette langue. L'usage écrit officiel ne suffit pas comme corpus de description d'une langue parce qu'il est loin d'être représentatif de l'ensemble des réalisations qui ont effectivement lieu dans une langue.

Fondements pédagogiques

La théorie de la règle variable développée par Labov et dont il a été question ci-dessus n'a pas que des incidences de type linguistique. La mise en évidence du lien

de structure qui existe entre les variantes standard et populaire a aussi des incidences pédagogiques, comme Labov (1978) l'affirme expressément: «[...] une connaissance du système abstrait des règles du VNA [c'est-à-dire de l'anglais vernaculaire noir américain] est essentielle pour qui veut aborder, comme il convient, les problèmes pédagogiques» (p. 83).

De même, les ouvrages de Gadet et de Gardes-Tamine cités ci-dessus ne sont pas que des outils de description linguistique. Ils ouvrent aussi une nouvelle voie pour l'enseignement de la grammaire d'une langue. La prise en compte des divers usages de la langue enseignée permet non seulement de décrire cette langue telle qu'elle existe réellement, mais surtout de faciliter le passage d'un usage à un autre dans cette langue. Par exemple, si on compare les réalisations de la phrase impérative du français populaire et du français standard, on s'aperçoit que la forme «Donne-nous-en» est commune aux deux usages, alors que la forme «Donne-moi-z-en» du français populaire diffère de la forme «Donne-m'en» du français standard. À partir de là, il devient plus facile d'expliquer le phénomène de liaison en rapport avec l'ordre des mots, en ce qui a trait aux divers usages de l'impératif dans la langue française (Gadet, 1989, p. 29-32).

Cette façon d'aborder l'enseignement d'une langue à partir des divers usages vaut pour tous les milieux, non seulement pour les milieux linguistiquement minoritaires, comme on le laisse parfois faussement entendre, mais également pour les milieux linguistiquement majoritaires, puisqu'il existe une variété d'usages pour toute langue parlée qui sert couramment d'outil de communication, quelle que soit la situation sociopolitique de cette langue.

— Un outil pour les milieux minoritaires

Il est néanmoins évident qu'une grammaire qui tient compte de la diversité des usages réels saura répondre de façon toute particulière aux besoins langagiers des milieux minoritaires où l'écart entre les registres de langue est plus prononcé. Dans le cas de la minorité linguistique acadienne du Nouveau-Brunswick, une enquête récente sur les registres de langue (Libotte et Péronnet, 1992) a révélé que nombre d'étudiants de niveau universitaire éprouvent encore de grandes difficultés à passer d'un registre de langue à un autre. Lorsqu'on demande à ces étudiants de transformer un énoncé du registre familier en un énoncé du registre soutenu, on remarque que les changements apportés se limitent presque exclusivement à des éléments de surface: les e muets sont prononcés, souvent inutilement; le pronom «on», utilisé pour déterminer la première personne du pluriel, est remplacé par «nous» (*on mange / nous mangeons*); et les mots anglais sont remplacés par des mots français (*lander / atterrir*). Pour de nombreux locuteurs, la conscience des registres ne va pas au-delà. Celle-ci atteint rarement le niveau des structures de la langue, que ce soit l'emploi des prépositions (*téléphoner quelqu'un / téléphoner à quelqu'un*), ou l'emploi des auxiliaires

(*j'ai parti / je suis parti*). Seuls les traits fortement stigmatisés sont reconnus. Par exemple, la conjonction *si que* est facilement identifiée comme régionale (*Dis-moi si que tu viens / Dis-moi si tu viens*). Cependant, la structure de l'interrogative indirecte demeure très peu connue. Il y a confusion avec la structure de l'interrogative directe. Par exemple, *Dis-moi quoi ce tu fais* est généralement remplacé par *Dis-moi qu'est-ce tu fais*, mais très rarement par *Dis-moi ce que tu fais*.

La mauvaise perception des registres de langue n'est pas propre aux étudiants universitaires acadiens. Voici quelques exemples d'hypercorrection entendus récemment chez des professeurs de l'Université de Moncton: *Je serais sauté de joie; Au nom de l'efficacité dont nous cherchons; Il répond z à la question; Ce sera t à vous*. Ce recours fréquent à l'hypercorrection comme stratégie de remplacement des éléments familiers est révélateur d'une piètre connaissance des divers usages, non seulement du registre soutenu, mais aussi du registre familier.

Devant cette situation de méconnaissance des registres de langue, il est nécessaire de chercher une solution. Une grammaire de la variation, dont la particularité est justement de mettre en parallèle les deux registres du français, semble être l'un des moyens les plus appropriés pour résoudre ce problème linguistique.

— Un outil pour l'approche communicative

En plus de contribuer à la connaissance objective des registres de langue, il existe une autre raison pour une grammaire de la variation, qui cette fois est plus strictement pédagogique, c'est-à-dire plus directement liée aux programmes de français actuels. Ce type de grammaire est un outil indispensable pour atteindre l'un des objectifs principaux de l'approche communicative, qui est de développer la compétence en expression orale, en rapport avec les différentes situations de communication. Voici à ce sujet un extrait du Programme de français du Nouveau-Brunswick, niveau secondaire, premier cycle (Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, 1989).

L'élève doit apprendre à se servir de façon efficace et satisfaisante de la langue orale et de la langue écrite pour exprimer sa pensée. L'habileté à communiquer amènera l'élève à choisir et à organiser ses idées, à expliciter son intention de communication en fonction des destinataires, à utiliser la variété de langue qui convient à la situation de communication (p. 27).

Dans ce texte, il est dit clairement que le programme accorde une place à la langue orale et à la langue écrite. De plus, les variétés de langue sont expressément mentionnées, en rapport avec l'intention de communication ainsi qu'avec la situation de communication. Par ailleurs, le programme, dans son ensemble, propose un enseignement à quatre composantes, à savoir la compréhension et la production écrites et la compréhension et la production orales (dans la proportion de 25 % pour l'oral et 75 % pour l'écrit).

Compte tenu de ces objectifs, on s'attendrait tout normalement à trouver la description des moyens qui seront mis en place pour permettre de les atteindre. Malheureusement, ce n'est pas ce qu'on peut lire. Voici comment la question est évitée: «mais il appert que d'autres disciplines peuvent concourir à cet apprentissage de même que les autres sources d'information présentes dans la société: médias, ressources familiales, environnement culturel». Cette analyse est erronée sur au moins deux points. Comment peut-on ainsi renvoyer la balle aux médias et à l'environnement culturel alors qu'on sait pertinemment bien, pour ne prendre qu'un exemple, celui de la télévision, que la grande majorité des postes offerts au public de langue française de la province du Nouveau-Brunswick sont de langue anglaise? Une remarque aussi peu fondée ne peut s'expliquer que si elle est copiée de toutes pièces des programmes de français destinés aux écoles du Québec (d'où, comme on le sait, sont issus les programmes pour le Nouveau-Brunswick). Appliquée à l'Acadie, cette analyse du partage de la responsabilité des moyens avec les autres institutions sociales doit être beaucoup plus nuancée. Telle qu'elle est exprimée, elle équivaut à une démission de l'école française en milieu minoritaire devant son rôle particulier, qui est justement de compenser les lacunes d'une communauté par rapport à la langue.

Pourtant, dans le contexte de l'approche communicative, l'occasion était belle de produire, pour les écoles acadiennes, les outils nécessaires et indispensables pour la mise en application des nouveaux objectifs du programme portant sur la diversité des usages linguistiques. Des efforts ont été faits du côté des textes de lecture. Mais du côté des manuels de grammaire, l'exercice qui a eu lieu est fort critiquable. Une nouvelle grammaire a été préparée, mais aussi inexplicable que cela puisse être, cette grammaire ne répond pas du tout aux objectifs énoncés de la nouvelle approche ayant trait à la langue parlée et aux variétés de langue. Que s'est-il donc passé? C'est ce que l'analyse qui suit tente de comprendre.

Cette nouvelle grammaire, destinée aux écoles secondaires acadiennes du Nouveau-Brunswick, a été réalisée en collaboration avec une équipe du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (Hénault et Piccard, 1991). Une somme considérable de travail a été fournie par toute une équipe durant plusieurs mois, pour ne pas dire plusieurs années. Tout cet effort, pourquoi? Car on ne peut observer aucun renouveau linguistique dans ce manuel de grammaire. Non seulement aucune place n'est accordée à la variété de français parlé en Acadie, mais aucune place n'est accordée à l'oral tout court. Et surtout, cette grammaire a une grande faiblesse: les exemples, qui sont toujours hors contexte (sans contexte oral, et sans contexte écrit). Ce sont des exemples de laboratoire, le plus souvent plats et moralisateurs (par exemple, *C'est en négligeant son travail qu'on s'en désintéresse*, p. 69), en plus d'être souvent boiteux (par exemple, *Tu nages comme le fait un poisson*, p. 134) et parfois incorrects (par exemple, *C'est toi qui appelleras du secours*, p. 72). Ce sont des exemples artificiels, inventés de toute pièce pour illustrer telle ou telle règle. Avec des exemples de ce genre, comment est-il possible de dire ce qui suit, et qui apparaît pourtant dans l'avant-propos de cette grammaire: «Mis à part les figures de style et les procédés d'écriture, les exemples donnés sont tirés de la vie quotidienne» (p. iv). Cela est abso-

lument faux. Au contraire, les exemples de cette grammaire n'illustrent aucun usage réel: ni la langue standard écrite, ni la langue parlée (registre soutenu ou registre familier), ni la variété de langue régionale. Ils se situent dans une sorte d'interlangue, qu'il est malheureux de proposer aux élèves comme modèle. Seul le tabou qui pèse encore sur les usages linguistiques non standards peut expliquer un tel égarement.

Si, à titre d'exemple, on examine la place accordée à la structure de phrase interrogative (directe et indirecte) dans cette grammaire, on s'aperçoit premièrement qu'aucun lien n'est fait avec l'usage réel. Seul l'usage standard est pris en compte. Or, comme on le verra plus loin avec la grammaire de Lafarge, Pessès et Tibaldi (1974), ainsi qu'avec les analyses de Mougeon (1985), et Ostiguy et Gagné (1987), la phrase interrogative indirecte est très couramment réalisée comme une interrogative directe, aussi bien en France qu'au Canada. Il en est de même pour l'Acadie où, pour reprendre l'exemple déjà cité, c'est la forme *Dis-moi qu'est-ce tu fais* qui est le plus couramment utilisée en français soutenu, et non *Dis-moi ce que tu fais*.

En somme, il n'a été possible de relever qu'un seul point de langue où cette grammaire ait tenté de tenir compte de l'usage réel. Il s'agit de l'étude du pronom «on» (p. 50). Or la tentative n'est pas heureuse, puisque, aux termes d'une explication des divers usages de ce pronom, en fin de compte, la réflexion est tout simplement ramenée à la question de l'accord grammatical écrit, en parfaite conformité d'ailleurs avec l'esprit de l'outil tout entier. Voici le commentaire à ce sujet, tel qu'il apparaît dans la grammaire: «Lorsque la personne qui parle s'inclut dans le sujet, elle devrait utiliser le pronom "nous" au lieu de "on". Cela importe d'autant plus à l'écrit qu'à l'oral pour éviter les difficultés d'accord de l'attribut».

Non, décidément, cette adaptation de la grammaire Hénault et Piccard (1991) ne respecte pas les principes linguistiques concernant les rapports de l'oral et de l'écrit ni les variétés de langue parlée et, par le fait même, elle ne répond pas aux objectifs des nouveaux programmes de français pour les écoles de langue française du Nouveau-Brunswick. Il y a donc lieu de partir à la recherche d'une nouvelle grammaire. Le modèle proposé est celui d'une grammaire de la variation.

Proposition d'un modèle

De façon générale, que ce soit en France, au Québec, en Acadie ou ailleurs dans la francophonie, il existe peu de grammaires de la variation proprement dites. On trouve cependant de plus en plus de documentation pouvant servir de données pour une telle grammaire. De nombreux corpus d'enquête permettent de procéder à l'inventaire et à la description des variantes attestées du français parlé dans les différentes régions de la francophonie. Mais ces données sont plus ou moins disponibles pour le moment. Leur mise en commun, sous forme de banque informatisée, en est encore à l'état de projet (voir par exemple le projet décrit par Francard et Péronnet, 1989).

Il existe néanmoins quelques grammaires dignes de ce nom, c'est-à-dire des grammaires qui présentent les variantes familières ou populaires à côté des variantes standard, et cela de façon systématique, en ayant comme objectif de découvrir les règles variables de la langue française. Il y a lieu de mentionner les deux suivantes, publiées en France: 1) *La Grammaire du français oral et écrit* de Lafarge et son équipe (1974), destinée aux classes de cinquième et de sixième; et 2) *La Grammaire* (2 tomes) de Gardes-Tamine (1988), pour le niveau universitaire. Les excellentes et célèbres grammaires du français oral de Dubois (1965-1967) et Martinet (1979), ainsi que celle de Bonnet et Barreau (1965) pour le niveau scolaire moyen, pour ne nommer que les plus connues, ne seront pas considérées ici, malgré leur grand intérêt, parce qu'elles ne portent pas précisément sur la variation des usages. Elles décrivent l'oral d'un point de vue plutôt théorique et avant tout par référence à l'écrit.

Pour ce qui est du Canada, que ce soit au Québec, en Ontario ou en Acadie, il n'existe pas encore d'outil qui oserait porter le nom de grammaire de la variation. Dans les grammaires récentes, il est vrai que, de plus en plus, une place est accordée à l'oral, mais en général, cette place tient en quelques pages portant sur les sons du langage ou encore sur les registres du langage, et ces pages sont séparées du reste de la grammaire. On est donc encore loin d'une véritable grammaire de la variation qui ne se contente pas de tenir un discours sur la diversité des usages linguistiques, mais s'en sert comme base pour dégager chacune des règles.

Il existe par ailleurs une documentation assez abondante sur les variantes du français parlé au Canada. Celle-ci se présente sous différentes formes: parfois sous forme de comparaison avec le standard (Jory, 1987; Starets, 1986); parfois sous forme de propositions de contenus pour l'enseignement (Ostiguy et Gagné, 1987); ou parfois, ce qui est plus rare, sous forme de manuels (Association des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick 1989; Mougeon, 1985); ou encore sous forme d'approche pédagogique (Heller et Barker, 1988). Sans être de véritables manuels de grammaire, ces différents types de description des usages peuvent néanmoins servir d'outils pour traiter de la variation linguistique. (Pour une étude plus détaillée de ces manuels et autres outils portant sur la variation, voir Péronnet, 1992.)

— Adaptation d'une grammaire

L'ouvrage choisi pour être présenté ici comme modèle prototype d'une grammaire de la variation est la *Grammaire du français oral et écrit* de Lafarge, Pessès et Tibaldi (1974). Même si le titre ne le dit pas explicitement, cette grammaire, destinée au niveau scolaire moyen (6^e, 5^e en France, ce qui correspond à la 6^e, 7^e au Canada), a pour objectif d'enseigner la langue française en tenant compte de la diversité des usages de cette langue. Le registre familier du français parlé est présenté en parallèle avec le registre soutenu, tout au long des sections et chapitres de la grammaire et non seulement dans un chapitre portant sur les registres. En cela, cette grammaire est

unique en son genre. Elle intègre résolument la variation dans les exemples et les exercices. Et ce n'est qu'après avoir bien analysé la diversité des usages que les règles sont énoncées.

Voici un exercice extrait de cette grammaire, du chapitre sur l'interrogation directe (p. 153):

Exercice 3

Observe ces phrases.

1. Qui vient?
2. Qui est-ce qui vient?
3. Qui c'est qui vient?
4. C'est qui qui vient?
5. Qui qui vient?

Questions

1. Dans quelles phrases retrouves-tu le présentatif *c'est* sous la forme [se] *c'est* ou sous la forme *est-ce* [ɛs]?
2. Quelles phrases te semblent appartenir à la langue très familière?
3. Quelle est celle qui selon toi est la plus soignée?
4. Dans quelle phrase y a-t-il une forme réduite du présentatif?

Ce qui frappe d'abord, en parcourant les exemples et les questions de l'exercice cité, c'est le fait que les divers usages soient présentés d'un point de vue parfaitement objectif, sans qu'aucun jugement de valeur ne soit porté sur les exemples qui appartiennent à la langue familière. Cela ne signifie pas pour autant que les exemples soient livrés en désordre. Au contraire, les questions posées amènent les élèves à faire un classement très rigoureux des exemples cités, à la fois du point de vue du registre de langue (questions 2 et 3) et du point de vue des formes grammaticales (questions 1 et 4).

Par ailleurs, en examinant de près les cinq exemples de l'exercice cité, on constate que, sur trois exemples appartenant au registre familier du français de France, deux se retrouvent dans le français parlé acadien: 3. *Qui c'est qui vient?* et 4. *C'est qui qui vient?* Et pour adapter le troisième exemple, 5. *Qui qui vient?*, au français régional acadien, il suffit d'ajouter *ce* entre les deux *qui* dans l'exemple 5, pour avoir: *Qui ce qui vient?* Cette similarité dans les exemples du français parlé familier de France et d'Acadie va à l'encontre d'un préjugé très répandu en Acadie, à savoir que le français parlé acadien est très différent du français parlé ailleurs, notamment en France, et que, par conséquent, il est fautif. La grammaire de Lafarge vient réfuter ce préjugé, non pas de manière abstraite ou idéologique, mais à partir d'exemples réels.

Cette grammaire de la variation, bien qu'elle soit destinée à la France, peut être utilisée telle quelle dans les autres régions de la francophonie, moyennant très peu d'adaptation. Comme le montrent les exemples qui précèdent, les énoncés non stan-

dard choisis pour figurer à côté des exemples standard manifestent peu d'écart avec ceux du français parlé en Acadie. Cela s'explique par le type de variation utilisé, qui est celui des registres. En effet, comme on l'a déjà fait remarquer plus tôt, parmi les divers usages linguistiques, l'usage de type familier est à la fois celui dont l'extension géographique est la plus large à travers la francophonie et celui qui s'éloigne le moins de l'usage standard.

— Préparation d'une grammaire

Dans le cas où on souhaiterait aller plus loin qu'une simple adaptation d'une grammaire de la variation déjà existante et où on déciderait de publier une grammaire de la variation conçue plus spécialement pour un milieu linguistique donné, voici la démarche qui peut être proposée pour y arriver, en trois grandes étapes:

- 1) avoir accès à une banque de données sur les usages du français à travers la francophonie, en particulier ceux du registre familier;
- 2) dégager les variantes communes, c'est-à-dire les plus répandues à travers la francophonie, en commençant par le registre familier, qui manifeste plus de ressemblances entre les diverses régions que les autres types de variation (populaire, régional);
- 3) établir une comparaison entre les variantes communes dégagées dans l'étape 2 et les principaux traits de la langue parlée dans la communauté à laquelle la grammaire est destinée, dans le but de retenir comme exemples pour la grammaire: a) les variantes communes d'abord; b) mais aussi certains usages particuliers à la région, lorsque ces usages ont une large extension géographique à l'intérieur du territoire étudié.

Avant de pouvoir procéder au choix des variantes destinées à faire partie d'une grammaire de la variation pour l'enseignement du français en Acadie du Nouveau-Brunswick, il faut donc disposer des données nécessaires, c'est-à-dire avoir accès à une banque de données sur les usages linguistiques des différentes régions non seulement sur le territoire acadien étudié, mais aussi à travers la francophonie en général. Ce sont ces données qui vont permettre de déterminer les structures qui sont communes à plusieurs ou à l'ensemble des régions de langue française et lesquelles sont plus localisées. Présentement, la banque de données est incomplète, non seulement pour l'Acadie mais pour l'ensemble des régions et pays de langue française. En ce qui a trait à l'Acadie, plusieurs enquêtes actuellement en cours de réalisation devraient bientôt permettre de combler les lacunes.

Pour ce qui est de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, une série d'enquêtes a été réalisée au cours des années 1988 et 1989 (enquêtes Péronnet) dans les trois grandes régions acadiennes du Nouveau-Brunswick. Le but de cette enquête était précisément

de préparer un document pour les écoles acadiennes sur la variation des usages du français à l'intérieur de la province. Les enquêtes ont été faites à la demande du ministère de l'Éducation. À la suite d'un rapport préliminaire présenté au Ministère (Péronnet, 1989), un document a été publié sous le titre *Je l'ai à l'œil* (Association des enseignants et enseignantes de langue française du Nouveau-Brunswick, 1989). Pour chaque question grammaticale jugée pertinente pour l'étude de la diversité des usages (par exemple, l'emploi des prépositions, des relatifs, de l'interrogation), ce document présente des phrases complètes, qui apparaissent d'abord sous la forme utilisée couramment en français parlé du Nouveau-Brunswick et, en deuxième lieu (en-dessous de chacune des phrases citées), sous la forme correspondante en français standard. Voici un extrait du document. Les exemples choisis portent sur l'interrogation, ce qui permet au lecteur d'établir une comparaison avec les structures correspondantes utilisées en France, citées plus tôt dans ce texte (p. 554).

Exemples

2. *Qui c'est qui parle là? Qui ce qui parle?*
Qui parle? Qui est-ce qui parle?
3. *Quoi c'est que tu fais là? Quoi ce (que) tu fais là?*
Que fais-tu là? Qu'est-ce que tu fais là?

Explication

- 2, 3. Ce sont des tournures du français populaire.

Ce type de document est cependant une arme à double tranchant. En effet, il y a risque que le document soit mal utilisé, c'est-à-dire qu'il serve de simple liste pour corriger les élèves plutôt que d'illustration de la réalité linguistique. Il est cependant permis d'espérer le contraire, c'est-à-dire qu'il amène les élèves à réfléchir sur la diversité des usages. L'un des éléments positifs du document se trouve dans la partie explication, où les usages du français parlé en Acadie du Nouveau-Brunswick sont comparés avec les usages du français parlé en France ou ailleurs dans la francophonie, soit par rapport aux usages actuels, soit par rapport à l'histoire. Cette mise en lumière des faits de nature linguistique et historique permet d'aborder l'étude des divers usages du français de façon objective plutôt que de façon uniquement normative.

Les données qui ont servi à préparer le document *Je l'ai à l'œil* pourraient être réutilisées comme exemples dans une grammaire de la variation. Le grand avantage d'un manuel de grammaire, si on le compare avec un outil du genre de celui qui vient d'être présenté, c'est que les exemples n'apparaissent plus seulement sous forme de listes, mais servent à dégager les règles de la langue étudiée. Pour chaque fonction linguistique abordée, les registres se rejoignent autour de structures de base, tout en se distinguant sur des points formels et secondaires, ce qui contribue à mieux faire découvrir les règles.

Toujours pour ce qui est de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et sur le même sujet qui vient d'être traité (l'interrogation), voici une liste d'attestations plus fournie que celle qui paraît dans le document *Je l'ai à l'œil*. Cette liste est extraite d'une enquête plus récente effectuée dans plusieurs régions ou localités de cette province (Libotte et Péronnet, 1992).

Phrases interrogatives directes

- *C'est-tu important?* (Nord-Est)
- *C'est-ti important?* (Sud-Est)
- *Où c'est que tu restes?* (Nord-Ouest)
- *Où ce que tu restes?* (Moncton)
- *Ah! quoi ce que Marie fait encore là?* (Nord-Ouest)
- *J' t'ai-ti pas dit ça?* (Moncton)
- *Quoi ce t'as fait?* (Moncton)
- *Quoi c'est qu'est mes descendants?* (Nord-Est)

Parmi les exemples cités, certains sont plus représentatifs que d'autres du français familier, que ce soit en Acadie ou à travers la francophonie. L'indication géographique, qui paraît entre parenthèses, précise la région où l'exemple a été relevé en Acadie du Nouveau-Brunswick, mais elle ne signifie aucunement que la structure illustrée par l'exemple se limite à cette région. L'accès à une banque de données plus importante permettra de préciser l'extension géographique de telle ou telle structure illustrée ici. Mais d'ores et déjà, il est possible de classer la plupart des exemples: sauf pour le premier, qui est un usage typiquement régional (Nord du Nouveau-Brunswick, Nord-Ouest surtout, et d'origine québécoise) et le dernier, qui est un emploi qui pourrait être qualifié de «rare» plutôt que «régional»; les autres exemples sont d'un usage beaucoup plus étendu, non seulement en Acadie, mais dans la francophonie en général, en français parlé «familier».

En somme, comment évaluer la situation? Dans l'état actuel de la recherche, est-il possible, en ce moment, de constituer une grammaire de la variation pour l'Acadie du Nouveau-Brunswick? La réponse est oui, sans hésitation aucune. La situation du français en Acadie crée une telle urgence pour un outil grammatical du genre, qu'il n'est pas permis d'attendre davantage. La banque de données sur les variantes du français en usage d'une part en Acadie et d'autre part au Québec, en France et ailleurs dans la francophonie, bien qu'elle soit incomplète, est cependant suffisante pour procéder à la préparation de cette grammaire. Il est cependant entendu que la description des usages linguistiques doit être poursuivie à un rythme accéléré dans le but de compléter la banque de données sur les variétés de français parlé.

Conclusion

Les fondements théoriques pour une grammaire de la variation ne font plus de doute. De nombreuses études, à la fois théoriques et appliquées, montrent la perti-

nence de ce type de grammaire aussi bien pour la description linguistique pure et simple que pour l'enseignement d'une langue, qu'il s'agisse d'un milieu linguistique majoritaire ou minoritaire.

Dans le contexte acadien, une grammaire de la variation viendrait répondre à un double besoin: un besoin de nature linguistique en permettant de mieux connaître les divers usages du français et un besoin de nature pédagogique en venant combler une grave lacune en matériel pour l'approche communicative. En ce moment, non seulement ce type de grammaire n'existe pas encore dans les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick, mais si on se fonde sur le manuel de grammaire officiellement en usage pour le niveau secondaire (depuis 1991), force est de constater que les principes mêmes pour une grammaire de la variation sont loin d'être compris et appliqués dans l'enseignement du français au Nouveau-Brunswick. Il reste à espérer un changement de cap dans un avenir pas trop lointain, en misant sur les futurs enseignants, qui reçoivent une formation de plus en plus solide en linguistique.

Quant au modèle de grammaire de la variation qui est proposé ici, il doit être considéré non seulement comme une étape vers la concrétisation de cet outil, mais aussi et plus fondamentalement comme un exemple pouvant aider à mieux comprendre le bien-fondé d'une grammaire de ce type.

Enfin, il convient de rappeler la réalité linguistique qui est le véritable fondement d'une grammaire de la variation. La citation suivante extraite d'un ouvrage de l'écrivain vaudois (Suisse de langue française) Ferdinand Ramuz (*Lettre à Bernard Grasset*, 1968, p. 254) exprime de manière très convaincante cette réalité linguistique:

Nous avons ici deux langues: une qui passait pour la bonne, mais dont nous nous servions mal parce qu'elle n'était pas à nous, l'autre qui était soi-disant pleine de fautes, mais dont nous nous servions bien parce qu'elle était à nous.

Cet écrivain rappelle ici une vérité trop souvent oubliée, à savoir que la langue de l'enseignement est rarement la même que celle apprise à la maison. À première vue, la manière d'exprimer cette réalité, en parlant de «deux langues» et non seulement de deux usages ou variétés de langue, peut paraître exagérée ou même erronée. Mais il n'en est rien. Bien que, pour traduire la même réalité, les linguistes préfèrent utiliser le terme «usages» ou «variétés» d'une même langue plutôt que celui de «langues» différentes, il n'en demeure pas moins que, d'un point de vue strictement linguistique, les variétés de langue régionales sont effectivement des langues parfaitement constituées et capables de fonctionner de façon autonome. Seul le statut officiel leur fait défaut.

Que la pluralité des usages soit vue en termes de langues différentes plutôt qu'en termes de variétés d'une même langue importe peu. Ce qui compte c'est que la réalité de la chose ne soit pas ignorée par les méthodes d'enseignement des langues et que des outils appropriés soient développés pour en tenir compte. C'est l'un de ces

outils, la grammaire de la variation, que cet article a voulu présenter, en rappelant d'abord le bien-fondé d'un tel outil, mais surtout, dans un deuxième temps, en proposant un modèle pour cette grammaire, à partir d'exemples d'exercices tirés de grammaires ou autres documents existants.

NOTES

1. Cet article est la suite d'une réflexion amorcée dans un texte publié dans la *Revue de l'ACLA*, 14(2), 1992. Le présent article tente de pousser plus loin la réflexion, notamment en intégrant les nouvelles recherches sur le sujet, et surtout en développant un modèle qui permette de faire le passage de la théorie à la pratique, en ce qui a trait à la grammaire de la variation.
2. Les recoupements entre les divers usages se situent sur le plan de la parole uniquement. Sur le plan théorique, il y a toujours lieu de faire la distinction entre les divers types d'usages: l'oral et l'écrit ne répondent pas aux mêmes critères de classement que les registres, ni les registres aux mêmes critères que les usages sociaux ou régionaux.
3. Moncton est une ville située dans la région du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, où vit une importante population d'Acadiens (environ 65 % d'anglophones pour 35 % de francophones). Il s'y est développée une variété de français très fortement marquée par le contact quotidien avec l'anglais. Le français parlé dans cette ville diffère considérablement de celui des communautés environnantes. C'est pourquoi il est nécessaire de l'étudier à part.

Abstract – This article describes the development of an instrument to fulfill current pedagogical needs in language teaching, specifically in the case of plural usages as pertaining particularly to minority situations. The proposed instrument is a specific type of grammar best characterized as a «grammar of variations». The author defines this type of grammar and presents its linguistic and pedagogical principles. A model is presented to describe the main ideas and includes specific examples of exercises.

Resumen – Este artículo presenta el desarrollo de un instrumento para responder a necesidades pedagógicas actuales en enseñanza de idiomas, sobre todo aquellas vinculadas a la pluralidad de usos del lenguaje y relacionadas, en particular, con medios minoritarios. El instrumento propuesto es una gramática, que nombramos «gramática de la variación» para marcar así la orientación que la caracteriza. La autora define este tipo de gramática y explica sus principios lingüísticos y pedagógicos. Se presentan, en fin, las líneas generales de dicha gramática, bajo la forma de un modelo, apoyándose en ejemplos de ejercicios concretos.

Zusammenfassung – Dieser Artikel befasst sich mit der Entwicklung eines Mittels, das heutzutage auf dem Gebiet des Sprachunterrichts sehr nützlich wäre, ganz besonders, was die verschiedenen Sprachgebräuche der Minderheiten betrifft. Das hier vorgeschlagene Mittel ist eine sogenannte Variationsgrammatik. Die Autorin definiert diese Art Grammatik und legt deren linguistischen und pädagogischen Prinzipien dar. Schließlich beschreibt sie die Grundzüge einer solchen Grammatik in Form eines Modells und stützt sich dabei auf konkrete Übungsbeispiele.

RÉFÉRENCES

- Association des enseignants et enseignantes de langue française du Nouveau-Brunswick (1989). *Je l'ai à l'œil*. Fredericton: AEFNB.
- Berrendonner, A., Le Guern, M. et Puech, G. (1983). *Principes de grammaire polylectale*. Lyon: Presses de l'Université de Lyon.
- Blanche-Benveniste, C. (1990). *Le français parlé*. Paris: Éditions du CNRS.
- Bonnet, J. et Barreau, J. (1965). *De l'oral à l'écrit*. Paris: Éditions de l'école.
- Chaudenson, R., Mougeon, R. et Beniak, E. (1993). *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Paris: Didier Erudition.
- Dubois, J. (1965-1967). *Grammaire structurale du français* (2 tomes). Paris: Larousse.
- Francard, M. et Péronnet, L. (1989). Règles de transcription orale en vue d'échanges de banques de données. In C. Ouellon (dir.), *La description des langues naturelles en vue d'applications linguistiques* (p. 295-307). Québec: CIRB.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Paris: Armand Colin.
- Gardes-Tamine, J. (1988). *La grammaire* (2 tomes). Paris: Armand Colin.
- Heller, M. et Barker, G. (1988). Conversational strategies and contexts for talk: Learning activities for Franco-Ontarian minority school. *Anthropology and Education Quarterly*, 19(1), 20-47.
- Hénault, J. et Piccard, R. (1991). *Grammaire française*. Montréal: Éditions FM.
- Jory, D. (1987). *Écoutons parler les Acadiens*. Pointe-de-l'Église: Les Presses de l'Université Sainte-Anne.
- Labov, W. (1978). *Le parler ordinaire* (2 tomes). Paris: Éditions de Minuit.
- Lafarge, A., Pessès, A. et Tibaldi, D. (1974). *Grammaire du français oral et écrit*. Paris: Hatier.
- Libotte, C. et Péronnet, L. (1992). *Étude sur les registres de langue*. Travail de maîtrise, Département d'études françaises, Université de Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Martinet, A. (1979). *Grammaire fonctionnelle du français*. Paris: CREDIF, Didier.
- Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick (1989). *Programme de français langue maternelle, 7^e année*. Fredericton: Direction des programmes d'études, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.
- Mougeon, R. (1985). *J'ai à cœur le français* (Livre du maître). Montréal: Guérin.
- Mounin, G. (1975). *Clefs pour la langue française*. Paris: Seghers.
- Ostiguy, L. et Gagné, G. (1987). Propositions d'un contenu linguistique. *Revue québécoise de linguistique*, 16(2), 103-143.
- Péronnet, L. (1989). *Régionalismes* (Document soumis à la responsable du français à l'élémentaire). Fredericton: Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick.
- Péronnet, L. (1992). Pour une grammaire de la variation. *Revue de l'ACLA* (Association canadienne de linguistique appliquée), 14(2), 131-142.
- Ramuz, C.-F. (1968). *Lettre à Bernard Grasset* (Volume 1 – *Œuvres complètes*). Paris: Éditions Rencontre.
- Roberge, Y. et Vinet, M.-T. (1989). *La variation dialectale en grammaire universelle*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Starets, M. (1986). *Description des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard*. Québec: CIRB.